

## INSCRIPTION AU LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RONTAUNAY

### Rentrée 2020

Même si vous avez procédé à la **téléinscription**, les responsables légaux seront **convoqués individuellement par téléphone** à la suite de la commission et devront obligatoirement se déplacer pour déposer leur **dossier complet à l'heure prévue** (2 personnes maximum). Les élèves affectés au tour suivant (procédure sur places vacantes) seront aussi convoqués par téléphone.

**MASQUE OBLIGATOIRE et venir avec SON STYLO.**

### Pièces à fournir à l'inscription

<http://lycee-rontaunay.ac-reunion.fr/documents-dinscription/>

A télécharger et à ramener complété : fiche de vie scolaire + fiche de santé

**AUCUNE  
PHOTOCOPIE ne  
sera faite par le  
lycée**

- 1) Notification d'affectation
- 2) Certificat de radiation (à retirer auprès de l'établissement d'origine pour les passerelles).
- 3) Photocopies des bulletins scolaires de l'année 2019-2020.
- 4) photocopie de la pièce d'identité de l'élève : **OBLIGATOIRE** pour les examens
- 5) Photocopie de la carte d'identité du responsable légal.
- 6) Photocopie justificatif d'adresse du responsable (facture eau, EDF, téléphone, ...)
- 7) Pour les **passerelles CAP**, la photocopie du **relevé de notes** est obligatoire.
- 8) **3 Photos d'identité récentes** avec nom et prénom au dos. **TRES IMPORTANT** : La tête doit être nue, tous signes religieux et communautaires sont interdits (foulards, bindi, kichali,...)
- 9) Le numéro de téléphone du domicile ainsi que ceux où les parents peuvent être joints à tout moment (portable ou lieu de travail)
- 10) Photocopie des pages du livret de famille concernant les deux parents et les enfants.
- 11) Pour les élèves de plus de 16 ans et de nationalité française = photocopie de l'attestation de recensement ou de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- 12) La photocopie de l'A.S.S.R (Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2)
- 13) Pour les boursiers : notification de bourse 2020-2021 pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, un RIB (au nom des parents)
- 14) Pour les élèves « passerelles », faire la demande de transfert de bourse auprès de l'établissement d'origine.
- 15) 8€ (par chèque) de cotisation à la maison des lycéens (MDL) (FACULTATIF).
- 16) photocopies des vaccins à jour du Carnet de santé et tout autre document relatif à la santé de l'élève.
- 17) Si parents divorcés, photocopie du jugement, un justificatif de droit de garde ou attestation de placement.
- 18) **Pour les élèves majeurs se munir obligatoirement d'un certificat médical d'aptitude de travail sur machine dangereuse fait par le médecin traitant (sections : APH ; HPS ; ATMFC ; ASSP ; AEPE)**

<b>Mercredi 01/07/2020</b> <i>Sur RDV uniquement</i>	- <b>1AEPE</b> : CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance - <b>1APH</b> : CAP Agent de Propreté et d'Hygiène - <b>1ATMFC</b> : CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif - <b>2HPS</b> : Bac Pro Hygiène, Propreté, Stérilisation
<b>Jeudi 02/07/2020</b> <i>Sur RDV uniquement</i>	- <b>1EPC</b> : CAP Equipier Polyvalent du Commerce - <b>2MRC</b> : Bac Pro Métier de la Relation Client
<b>Vendredi 03/07/2020</b> <i>Sur RDV uniquement</i>	- <b>2GATL</b> : Bac pro Gestion administration, du transport et de la logistique
<b>Lundi 06/07/2020</b> <i>Sur RDV uniquement</i>	- <b>2GATL</b> : Bac pro Gestion administration, du transport et de la logistique - <b>2ASSP</b> : Bac pro Accompagnement, Soins et Service à la personne
<b>Mercredi 08/07/2020</b> <i>Sur RDV uniquement</i>	- Passerelles

**LA PLACE DE TOUT ELEVE NON VENU S'INSCRIRE SERA DECLAREE  
VACANTE ET AUTOMATIQUEMENT ATTRIBUEE A UN AUTRE ELEVE**